Service carte Activity
Natixis
BP 4
75060 Paris Cedex 02 France

Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 4 653 020 308,80 euros
542 044 524 RCS Paris
TVA : FR 73 542 044 524

carte Activity

MODE D'EMPLOI

1 A quoi servent le code confidentiel et le mot de passe multimédia de ma carte Activity ?

Important : ces 2 codes sont strictement confidentiels. Vous ne devez donc les communiquer à personne, même si quelqu'un vous le demande.

■ Code confidentiel : c'est le **code à 4 chiffres** que vous avez reçu par courrier sécurisé à votre domicile. Il faudra le composer pour utiliser votre carte lors de vos retraits d'espèces aux Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) et pour tous vos paiements chez les commerçants en France.
■ Mot de passe multimédia : c'est le **code à 6 chiffres** qui figure sur ce même courrier sécurisé. Il sert à vous connecter au serveur vocal et au site Internet pour consulter votre solde et vos opérations.

2 Comment activer ma carte Activity avant la 1re utilisation ?

Vous avez le choix entre 3 moyens pour activer votre carte :
■ Le plus simple et le plus pratique : dès votre 1er retrait d'argent à un distributeur de billets (DAB), votre carte sera active et utilisable en paiement.
■ Internet : munissez-vous de votre numéro de carte (à 16 chiffres) et de votre mot de passe multimédia (à 6 chiffres) pour vous connecter sur le site Internet dédié à votre carte Activity : www.carteactivity.fr
■ Téléphone : munissez-vous également de votre numéro de carte et de votre mot de passe multimédia pour vous identifier sur le serveur vocal de la carte Activity **0892 01 01 92** (0,34 € TTC/min).

3 Où utiliser ma carte Activity ?

Une fois la carte activée, c'est très simple. Vous pouvez l'utiliser :
■ Pour payer un achat chez n'importe quel commerçant affichant le logo CB ou Visa en France : il suffit d'insérer votre carte dans le terminal du commerçant et de taper votre code confidentiel à 4 chiffres.
De nombreux commerçants acceptent la carte dès le premier euro. Vous pouvez donc payer avec votre carte même pour des achats de petit montant.
■ Pour retirer des espèces à un distributeur de billets (DAB) : la carte Activity est acceptée dans n'importe quel DAB en France affichant le logo CB ou Visa. Comme pour un paiement, il suffit d'insérer votre carte dans le DAB, de taper votre code confidentiel à 4 chiffres et de choisir le montant que vous voulez retirer.
■ Attention, votre carte Activity n'est pas utilisable :
- dans certains automates (péages d'autoroutes, etc.) ;
- à l'étranger (sauf si votre entreprise a choisi cette option) ;
- en vente à distance pour le paiement sur Internet ou par téléphone (sauf si votre entreprise a choisi cette option).

4 Ma carte Activity est-elle limitée ?

Oui, son utilisation est toujours limitée au montant chargé par votre entreprise. Vous ne pouvez pas payer ou retirer plus que le solde disponible restant sur votre carte.

5 Comment savoir ce qu'il me reste sur ma carte Activity et suivre mes dépenses ?

Vous avez 2 moyens pour cela :

■ Par Internet :

connectez-vous sur le site Internet www.carteactivity.fr puis tapez les 16 chiffres de votre carte Activity + votre mot de passe multimédia à 6 chiffres ; vous avez alors accès à toutes les informations relatives à votre carte (solde restant, dernières opérations, etc.).

■ Par téléphone :

appelez le serveur vocal carte Activity au **0892 01 01 92** (0,34 € TTC/min) et identifiez-vous avec les 16 chiffres de votre carte Activity + votre mot de passe multimédia à 6 chiffres.

6 Que dois-je faire en cas de perte ou de vol de ma carte Activity ?

Appelez immédiatement **01 77 86 24 24** depuis la France (prix d'un appel local) ou le **0033 177 862 424** depuis l'étranger pour mettre votre carte en opposition et la rendre inutilisable. Puis contactez votre entreprise pour demander la fabrication d'une nouvelle carte.

Important : notez votre numéro de carte (les 16 chiffres commençant par 4562) et gardez-le soigneusement dans un endroit sûr ; il pourrait vous être utile en cas de perte ou de vol de votre carte pour faire opposition.

7 Ma carte Activity a-t-elle une durée de vie limitée ?

Oui. La date de fin de validité de votre carte Activity est inscrite sur l'avant de votre carte (exemple 09/10 signifie que votre carte est utilisable jusqu'en septembre 2010).

8 Conseils d'utilisation

Voici quelques conseils pratiques pour profiter au mieux et en toute sécurité de votre carte Activity :

■ Avant chaque utilisation de votre carte Activity, vérifiez que son solde est suffisant. En effet, la carte Activity est ce qu'on appelle une carte à « autorisation systématique », c'est-à-dire qu'à chaque paiement ou retrait, une autorisation est demandée pour vérifier que le montant de l'achat ou du retrait est bien disponible sur la carte. Si ce n'est pas le cas, votre paiement ou votre retrait sera refusé.

■ Utilisation de la carte dans les distributeurs automatiques de carburant et dans certains automates particuliers (location de DVD,...) : le solde de votre carte pourra être débité provisoirement d'un montant supérieur à la valeur réelle de la transaction. Le montant disponible sur votre carte (celui qui vous sera communiqué si vous consultez votre code) sera temporairement inférieur au montant réel. Cette situation dure en général 48 h. Après ce délai, le montant disponible sur la carte revient à son niveau réel.

Nous vous souhaitons une bonne utilisation de votre carte Activity.